

Règlement intérieur Into the woods

Horaires

De mars à octobre, Into the woods est ouvert toute la journée. L'heure d'arrivée s'échelonne de 9h à 10h. Les enfants repartent entre 17h et 18h.

Le mercredi, les enfants inscrits pour la matinée repartent à 12h30 (avant le déjeuner) ou à 13h30 (après le déjeuner). Ceux inscrits pour l'après-midi arrivent à 12h30 et prennent le repas sur place ou à 13h30.

De novembre à février, le club nature est ouvert de 13h30 à 16h30.

Si l'enfant est récupéré par une tierce personne, cela doit être convenu au préalable avec Into the woods (autorisation à télécharger sur le site). La présentation de la carte d'identité sera alors obligatoire.

Repas

Le déjeuner est à fournir par les parents. Prévoir un repas froid. Une collation matinale et un goûter composés de produits bio (fruits, pain, jus de fruits, compotes, confitures) ainsi qu'une eau de très bonne qualité (filtrée et osmosée) sont fournis par Into the woods. Les allergies et régimes alimentaires, s'ils sont stipulés dans le bulletin d'inscription, sont respectés.

Équipements

En été, les enfants devront être munis de :

- tongues ou chaussures très faciles à mettre ou enlever
- une paire de chaussures fermées pour les balades
- un maillot et une serviette de bain
- une casquette ou un chapeau, dans l'idéal protégeant la nuque, ajusté à la tête de l'enfant, c'est-à-dire qui « tient bien » et lui permet de voir aisément (!)
- des lunettes de soleil
- un change complet contenu dans un sac

De novembre à février, il est absolument nécessaire que chaque enfant dispose des vêtements suivants :

- des chaussures chaudes et imperméables type randonnée ou bottes fourrées
- des chaussettes chaudes
- un manteau chaud avec une capuche
- un k-way
- un pantalon chaud avec éventuellement des collants ou un legging à porter en dessous
- un maillot de corps suffisamment long pour bien couvrir le dos de l'enfant quelle que soit sa position
- des gants

- un bonnet ajusté à la tête de l'enfant, c'est-à-dire qui « tient bien » et lui permet de voir aisément (!)

Si l'enfant ne dispose pas des vêtements lui permettant suffisamment de confort, Into the woods se réserve le droit de ne pas l'accepter.

Les enfants vont passer leurs journées dehors à bricoler, jouer dans la terre, peindre, s'asseoir par terre, ... Choisissez donc des vêtements qui ne « craignent rien ». Les vêtements blancs et jolies robes sont à proscrire...!

En plus de cela, prévoir un sac à dos avec une ou plusieurs petites boîtes pour y conserver des trésors, une gourde et un paquet de mouchoirs. Il est possible aussi de se munir de petit matériel d'observation de la nature ou d'un livre.

Préparation optimale des vacances

Il est conseillé de visiter le lieu avec son enfant avant les vacances.

Objets électroniques et de valeurs

Les objets électroniques, notamment les tablettes et téléphones portables sont interdits. Il est conseillé de ne pas amener ni porter d'objets ou de vêtements de valeur. Into the woods décline toute responsabilité en cas de perte ou dégradation.

Pratique d'activités à risques mesurés

Pour grandir, l'enfant doit avoir suffisamment de liberté et la possibilité de vivre une large palette d'expériences. En pédagogie par la nature, les éducateurs permettent aux enfants de grimper à des arbres (à une hauteur raisonnable) ou d'utiliser des outils tels que des couteaux. Le risque zéro n'existe pas... mais les risques sont dits mesurés parce qu'ils sont toujours pris en fonction des aptitudes de l'enfant (concentration, dextérité, respect des consignes de sécurité, ...). Les enfants ainsi responsabilisés sont généralement très attentifs et les blessures comme les coupures sont rares et sans conséquences.

Maladies

Les maladies physiques ou mentales d'un enfant doivent absolument être portées à la connaissance d'Into the woods.

Quand un enfant tombe malade, et à partir de 38°C de fièvre, les parents sont prévenus et doivent faire leur possible pour venir le récupérer dans les meilleurs délais.

Tarifs

Le coût pour la journée complète s'élève à 70€. Le coût pour la demi-journée est de 35€ de mars à octobre et de 30€ de novembre à février. Un tarif préférentiel est proposé pour les inscriptions au trimestre ainsi que pour 4 semaines de vacances réparties sur les 4 saisons.

Je soussigné(e), _____, atteste avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et me trouver en accord avec celui-ci.

A _____

Le _____

Signature